



Locataire et lave-vaisselle en panne

Par **merryblues**, le 17/11/2011 à 11:33

Bonjour,
je suis locataire d'un appartement depuis 1an et demi, je passe par une agence immobiliere.
le lave vaisselle de l'appartement, acheté en 1999, ne fonctionne plus.
A qui revient la charge de l'entretien ou de son remplacement?
merci

Par **mimi493**, le 17/11/2011 à 14:39

Si le lave-vaisselle est listé dans le bail, l'inventaire ou l'EDL, l'entretien est à la charge du locataire tout comme les menues réparations. Le remplacement s'il est en panne, est à la charge du bailleur sauf si la panne vient d'un manque d'entretien

Par **merryblues**, le 17/11/2011 à 21:27

comment savoir si la panne vient d'un manque d'entretien?
je suppose qu'il faut faire venir un technicien , dont les frais seront à ma charge?

Par **mimi493**, le 17/11/2011 à 23:13

Ce n'est pas à vous de le prouver.

Vous avisez le bailleur de la panne et qu'il doit faire le nécessaire, soit réparer soit remplacer.
S'il ne fait pas diligence (8 jours), LRAR de mise en demeure